

Pôle régional de compétences en promotion de la santé PACA Comité technique « méthodologique »

Promotion de la santé et santé au travail

**17 novembre 2016
Compte rendu**

Table des matières

Présents.....	2
Rappel du programme prévu	2
1. Introduction à la journée – Bilan de la journée d'échanges du 4 mars 2016.....	3
2. Choix de la thématique	8
3. Consignes de l'atelier en groupes	10
4. Résultats des travaux de groupe	12
Synthèse de la restitution des ateliers en groupe.....	19

Présents

BARBONI Géraldine, Ingénieure de prévention, DIRECCTE PACA
MARYNX Laurence, Chargée de projets, CoDES 06
BLANCQUAERT Didier, DIRECTEUR, GIMS 13
CHAUSSIGNAND Cécile, Chargée de projets, CRES PACA
CIONI Cécile, Responsable de groupe Présanse
SALOMON Alizée, chargée de projets, CoDES 83
GRAS Sabine, Adjointe à la direction et Chargée de projets, CoDES 84
MASCARENE Céline, Chargée d'études, ORS PACA
MEUR Hervé, Pilote régional des plans d'actions Population générale, Femmes enceintes, parents et petite enfance et du Dépistage Organisé des cancers, ARS PACA
MOCAER Sandrine, Ingénieure de prévention, DIRECCTE PACA
NESA Florence, Psychologue, CARSAT SE
NOZZI Alexandre, Adjoint à la direction et Chargé de projets, CoDES 05
SEREE Johanna, Chargée de mission, ACT Méditerranée
SOUVILLE Marc, Enseignant-Chercheur, Directeur du Master de Psychologie du Travail, AMU, Laboratoire de Psychologie Sociale
TONNER Christophe, Chargé de programme de Santé, ARS Paca DSPE
VALLERIAN Amandine, Chargée de projets, CRES PACA

Excusée :

DEMOND Emilie, Chargée de projets, CoDES 04

Rappel du programme prévu :

Objectif de la journée

Co-construire une ébauche de projet entre acteurs de la santé au travail et acteurs de la promotion de la santé sur la prévention des risques cardiovasculaires dans les entreprises.

1. **Introduction à la journée – Bilan de la journée d'échanges** du 4 mars 2016
2. **Choix de la thématique**
3. **Consignes de l'atelier en groupes**
4. **Résultats des travaux de groupe**

1. Introduction à la journée – Bilan de la journée d'échanges du 4 mars 2016



BILAN DE LA JOURNEE DU 4 mars 2016

3

RAPPEL DES OBJECTIFS

AMORCER UN TRAVAIL DE CO-CONSTRUCTION ENTRE
ACTEURS DE LA SANTE AU TRAVAIL ET DE LA PROMOTION
DE LA SANTE

CT 17 novembre 2016



BILAN DU COMITE TECHNIQUE DU 4 Mars 2016

4

LES ATTENTES

- Échanger entre acteurs de différents milieux
- Poursuivre les réflexions et travailler ensemble sur la mise en place d'une action commune concrète sur une thématique choisie
- Établir des partenariats concrets
- Améliorer les connaissances sur de la santé au travail

La journée a-t-elle répondu à vos attentes : **80% OUI** ; 20% EN PARTIE

CT 17 novembre 2016

BILAN DU COMITE TECHNIQUE DU 4 Mars 2016



5

LES +	LES -
Technique de Delphe - travail collectif de consensus	Trop de théorie - Intervention un peu longue
Échanges - Ambiance	Temps de consensus et d'échanges un peu court
Apports théorique et questionnements de M. Madec	Pourquoi ne pas être reparti des travaux de la journée précédente ?
Repartir sur d'autres idées que celles issues de la précédente journée	

Pensez-vous que la journée a atteint ses objectifs ? **73% OUI** ; 27 % Partiellement

CT 17 novembre 2016

BILAN DU COMITE TECHNIQUE DU 4 Mars 2016



6

- **Concernant le contenu de la journée, vous êtes** : Très satisfait à 40,0% et Satisfait à 60,0%
- **Concernant l'animation (compétences de l'animateur, forme, gestion du temps, ...), vous êtes** : Très satisfait à 73% et Satisfait à 27%
- **Concernant la qualité des échanges, vous êtes** : Très satisfait à 67% et Satisfait à 33%
- **Concernant l'intérêt de la documentation, vous êtes** : Très satisfait à 33% et Satisfait à 67%
- **Concernant les conditions matérielles, vous êtes** : Très satisfait à 67% et Satisfait à 33%
- **Concernant l'ambiance générale, vous êtes** : Très satisfait à 80,0% et Satisfait à 20,0%

CT 17 novembre 2016

BILAN DU COMITE TECHNIQUE DU 4 Mars 2016



7

Les besoins complémentaires :

- 1) Élaborer une action/projet commun concret par rapport aux thématiques choisies en groupe
- 2) Poursuivre la réflexion et le partenariat entre acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé
- 3) Besoin d'outil ou d'informations : méthodologie de projets et missions, compétences, cadre légal des acteurs de santé au travail

CT 17 novembre 2016

Résultats des TRAVAUX DE GROUPE

LES CONSIGNES

- A partir des données de la littérature, des ressources, des expériences existantes, des orientations politiques de santé et santé au travail, ainsi que des éléments abordés lors des précédentes journées,

Quelles sont les 2 thématiques et leurs publics cibles, les plus intéressantes à cibler pour développer une action de promotion de la santé au travail ?

1 – Le Numérique pour les acteurs de l'entreprise

Gestion des outils (mails, tél, réseaux sociaux, visio-conférence, extranet, ...)

Facteurs de Stress lié à la désinformation, mal-information ou surinformation,

Disparité entre les jeunes en adéquation avec leur formation et génération, et les plus âgés qui peuvent rencontrer des difficultés pour s'adapter

2 – Le Bruit pour les apprentis ou les jeunes en formation professionnelle

Maladie professionnelle reconnue, risque prégnant de développé une surdité à un âge précoce.

Impact fort sur la santé et irréversible.

Sujet qui intéresse autant la santé publique (casque, discothèque, ...) que la santé au travail (BTP...)

1 – Prévention des maladies cardio-vasculaires auprès des employeurs dans les TPE

Liée au Burn Out, Stress, comportements addictifs (Tabac, alcool...).

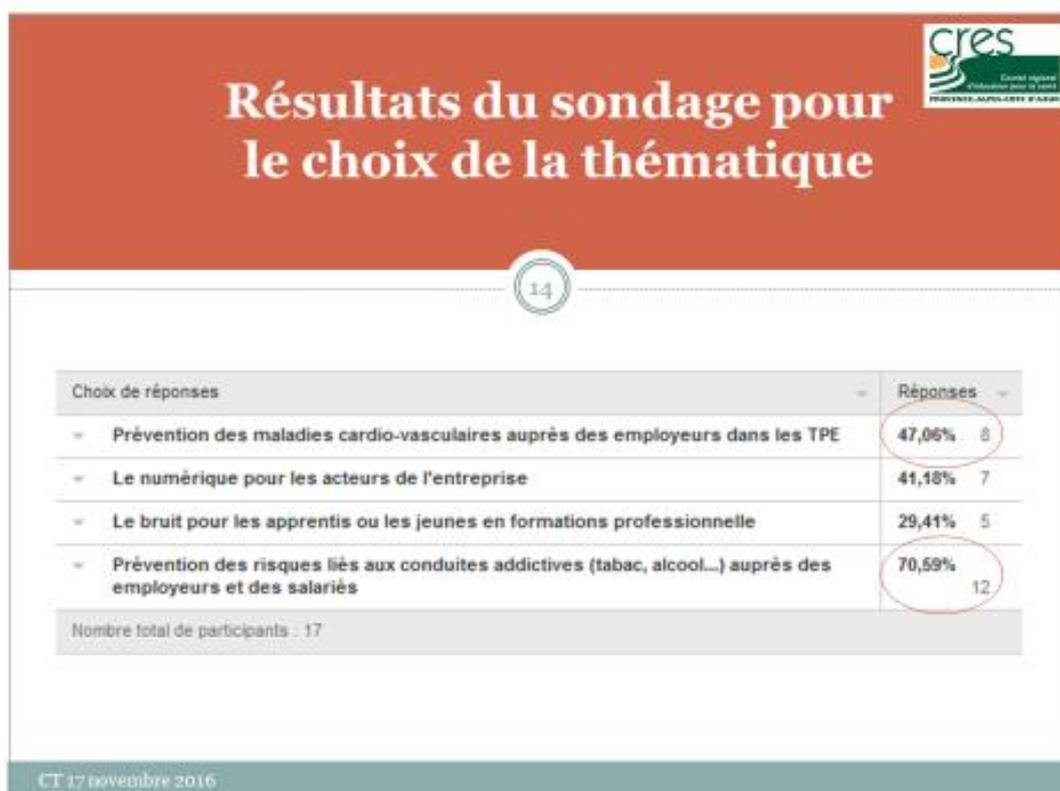
Peu d'accès et peu de moyens pour pouvoir s'occuper de ces priorités.

Le bon état de santé des employeurs agit sur les salariés et la performance de l'entreprise.

2 – Prévention des risques liés aux conduites addictives (tabac, alcool, ...) auprès des employeurs et des salariés

Secteurs privilégiés : le BTP et la restauration

En amont de la journée un questionnaire par sondage Survey Monkey a été envoyé à chaque participant afin de déterminer la thématique qui serait retenue pour développer un projet commun entre acteurs de la santé au travail et promotion de la santé.



À partir des résultats obtenus, le CRES PACA et la DIRECCTE PACA se sont concertés pour déterminer la thématique la plus pertinente à développer dans le cadre de ce partenariat entre santé publique et santé au travail.



- Les maladies cardiovasculaires touchent à de nombreux déterminants de santé avec des leviers d'actions possibles (les conduites addictives en font partie)
- Les maladies cardiovasculaires font parties des priorités des plans stratégiques en santé au travail et en santé publique
- Légitimité du CRES à intervenir sur le sujet des addictions (Addictions Méditerranée)
- Action pilote : 1^{ère} co-construction entre santé travail et promotion santé. Faisabilité +++ (public TPE PME difficile)
- **Autres** : à découvrir dans votre travail de groupe...

CT 17 novembre 2016

La prévention des maladies cardiovasculaires semblait donc être la thématique la plus adéquate en fonction du contexte et de la faisabilité d'un travail de co-construction et offre un plus large potentiel d'actions au vu des multiples déterminants qu'elle implique.

Dans ce même esprit d'ouverture, le projet n'a pas voulu se réduire uniquement aux TPE PME mais au monde de l'entreprise au sens plus large.

3. Consignes de l'atelier en groupes

L'objectif de ce travail était de mettre en place une action pilote réaliste et réalisable, co-construite entre acteurs de la santé au travail et acteurs de la promotion de la santé sur la prévention des maladies cardio-vasculaires dans les entreprises.

En amont de cette journée, grâce à différentes bibliographies réalisées par les documentalistes du CRES PACA, une analyse de situation sur les maladies cardiovasculaires, leurs liens avec les déterminants de santé et le milieu professionnel a été constituée.

Les consignes :

- En suivant les étapes de la méthodologie de projets et à partir de l'état des lieux réalisé (Annexe 1), vous dégagerez les priorités autour desquelles le projet va s'articuler, définirez ses objectifs, ses stratégies, organiserez les activités du projet et établirez une évaluation adaptée.
- Cet état des lieux n'est pas exhaustif. Chaque participant est en mesure d'y apporter des éléments supplémentaires qu'il jugera pertinent pour améliorer l'analyse de la situation.
- Vous aurez comme document de travail un tableau de repères en méthodologie de projet et le dossier COSA de demande de subvention.
- Chacun amènera dans ce projet ces compétences pour fournir un travail de qualité tenant compte à la fois des aspects organisationnels du travail et de la législation, et à la fois de la prise en charge holistique que permet la promotion de la santé.

Deux groupes ont été formés :

Groupe 1

Cécile Chaussignand
Alexandre Nozzi
Christophe Tonner
Céline Mascarene
Sandrine Mocaer
Florence Nesa
Marc Souville
Alizée Salomon

Groupe 2

Sabine Gras
Laurence Marynx
Hervé Meur
Johanna Seree
Cécile Cioni
Géraldine Barboni
Didier Blancquaert

Chaque groupe a travaillé en autonomie avec les chargés de projets de CoDES comme chefs de file. Le document support de travail utilisé était une grille synthétique rappelant les étapes de la méthodologie de projets et servant d'outil de restitution (Annexe 2). La chargée de projets du CRES PACA a circulé dans les 2 groupes et aidé au déroulement des ateliers.

Chaque groupe a également reçu un dossier comportant des fiches actions issues d'une recherche effectuée dans la base de données OSCARS par le CRES PACA. Les critères choisis étaient, dans la rubrique thématiques de santé : « Santé travail » ET « Nutrition » ; « Santé travail » ET « Maladie Chronique » ; « Santé travail » ET « Conduites addictives » ; « Santé Travail » ET « Santé mentale ». Un tri a ensuite été effectué pour ne retenir que les actions ayant un lien avec le sujet et dont l'année de réalisation était la plus récente.

D'autres actions intéressantes issues des bibliographies effectuées par les documentalistes du CRES PACA ont été jointes à ce dossier.

4. Résultats des travaux de groupe

a. Groupe 1

<p>① Diagnostic - Analyse de la situation</p> <p>→ Etude de la littérature : bibliographie, enquêtes épidémiologiques</p> <p>→ Après de la population : quelles sont les caractéristiques de la population et du territoire ? Y a-t-il une demande de leur part ? Quels sont leurs besoins ?</p> <p>→ Après des partenaires : quels sont leurs constats, leurs observations ?</p>	<p>Nécessite des approfondissements :</p> <ul style="list-style-type: none">- Qui sont les professionnels à toucher ?- Combien de branches professionnelles concernées ?- Interroger la population cible en amont pour l'affiner.
<p>② Choix des priorités</p> <p>Quel est le problème prioritaire sur lequel on peut agir ?</p> <p>Après de quel public ?</p>	<p>Déterminants touchés : ALIMENTATION ADDICTION SOMMEIL</p> <p>Problème prioritaire Les maladies cardiovasculaires</p> <p>Public Hommes et femmes Professionnels et professionnels en devenir des secteurs de l'hébergement et de la restauration</p>

<p>③ Identification des ressources existantes Quelles sont les ressources internes et externes, les partenaires, les programmes existants, les financements disponibles, les ressources matérielles... ?</p>	<p>À définir plus précisément avec l’affinage du diagnostic</p>
<p>④ Définir les objectifs + les indicateurs → <u>Objectif général</u> : quels sont les résultats que l’on veut atteindre ? → <u>Objectifs spécifiques</u> : ils précisent les actions que l’on veut mettre en place pour atteindre l’objectif général → <u>Objectifs opérationnels</u> : ce sont les tâches précises à réaliser.</p> <p>NB : Un objectif est formulé avec un verbe à l’infinitif</p>	<p><u>Objectif général</u></p> <p>Prévenir les maladies cardiovasculaires auprès des professionnels et des futurs professionnels des secteurs de l’hébergement et de la restauration.</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mobiliser les branches professionnelles concernées autour du projet. <p>(nombre de professionnels présents, adhésion à la lettre d’engagement/nombre de structure favorable à la démarche,</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Sensibiliser et informer les employeurs et les représentants du personnel pour les convaincre des bénéfices de la mise en place de bonnes pratiques pour adopter des mesures de prévention au sein de l’entreprise. Créer des conditions de travail favorables.

- | | |
|--|---|
| | <p>3. Co animer (santé travail/éducation pour la santé) des ateliers collectifs (développer les CPS pour être en capacité de faire face à des situations /définir le thème en fonction des problématiques identifiées). A travers par exemple 1 module de de 5 séances.</p> <p><u>Objectifs opérationnels</u></p> <p>1.1. Animer des temps d'échanges collectifs avec les branches professionnelles.</p> <p>1.2. Co construire une charte d'engagements (pré requis/respect du code du travail et engagement en terme d'actions au niveau individuel et collectif) à destination des entreprises.</p> <p>1.3. Diffuser et communiquer sur les engagements auxquels l'entreprise a adhéré.</p> |
|--|---|

b. Groupe 2

<p>① Diagnostic - Analyse de la situation</p> <p>→ <u>Etude de la littérature</u> : bibliographie, enquêtes épidémiologiques</p> <p>→ <u>Après de la population</u> : quelles sont les caractéristiques de la population et du territoire ? Y a-t-il une demande de leur part ? Quels sont leurs besoins ?</p> <p>→ <u>Après des partenaires</u> : quels sont leurs constats, leurs observations ?</p>	<p><u>Les déterminants</u> :</p> <p>Bruit, travail posté, horaires atypiques, nuisances thermiques, job strain (faible marge de manœuvre, exigence +) et soutien social (relations au travail)</p> <p>Mode de vie : nutrition, addictions, sommeil, activités physiques</p> <p><u>Public</u> :</p> <p>femme (voir chiffres) + femme au travail (précarité)</p> <p>Voir chiffres de la DROS sur l'impact de la famille monoparentale et travail</p> <p>Priorité de la SP : Réduction de l'inégalité sociale</p> <p>Priorité dans le milieu du travail : égalité hommes/femmes</p> <p><u>Type d'entreprises</u> : TPE-PME (selon la cible secteur d'activité qui sera choisi)</p> <p><u>Secteurs d'activité concernés</u> : industrie, restauration-hébergement, construction, soins, services, arts et spectacles, information/communication</p> <p><u>DEVELOPPER LA PHASE DE DIAGNOSTIC</u> : approfondir l'analyse de la situation, établir une analyse de la « demande », des motivations et des freins, des partenaires</p>
---	---

<p>② Choix des priorités</p> <p>Quel est le problème prioritaire sur lequel on peut agir ?</p> <p>Auprès de quel public ?</p>	<p>- femmes</p> <p>- choix en fonction de l'existence de déterminants de santé cumulés aux déterminants Travail : horaires atypiques</p> <p>- TPE-PME (une étude du contexte économique selon le public choisi/secteur d'activité, nécessaire : voir SESE)</p> <p><u>Femme + secteurs</u> : restauration-hébergement, services, arts et spectacles, information/communication.</p> <p>Choix du secteur par le groupe (à priori) : restauration-hébergement</p> <p>Quelle possibilité de déploiement de l'action ?</p> <p>Ordre des médecins, URPS, fédérations professionnelles, chambre des métiers, RSI...</p> <p>Recherche de co-financeurs (réserve relative à l'autonomie de l'action) ?</p>
<p>③ Identification des ressources existantes</p> <p>Quelles sont les ressources internes et externes, les partenaires, les programmes existants, les financements disponibles, les ressources matérielles... ?</p>	<p>A l'engagement du projet, développer l'analyse de situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chiffres de la DROS - Chiffres du SESE sur les caractéristiques du secteur - Fourniture par présence des informations relatives à l'activité des SST sur le sujet - + complément par chaque structure selon son activité

	<p><u>Acteurs du groupe</u> :</p> <p>Quel partenariat : à développer ?</p> <p><u>Participants du groupe</u> :</p> <p>préventeurs (Act, DIRECCTE, CARSAT), santé au travail (SST, présance), promotion de la santé (CODES, CRES, ARS), fédérations professionnelles, chambre des métiers, RSI</p> <p>médecins du travail</p> <p>SISTE PACA</p> <p>Ordre des médecins – médecins libéraux</p> <p><u>Public cible</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entreprises : employeur - Entreprises : salariées - Médecins du travail - Médecins de soins
<p>④ Définir les objectifs + les indicateurs</p> <p>→ <u>Objectif général</u> : quels sont les résultats que l'on veut atteindre ?</p>	<p>Les résultats que l'on veut atteindre :</p> <p><u>Objectifs généraux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la prévention des maladies cardiovasculaires chez les femmes travaillant dans une TPE/PME du secteur hébergement et restauration de la région PACA

<p>→ <u>Objectifs spécifiques</u> : ils précisent les actions que l'on veut mettre en place pour atteindre l'objectif général</p> <p>→ <u>Objectifs opérationnels</u> : ce sont les tâches précises à réaliser.</p> <p><i>NB : Un objectif est formulé avec un verbe à l'infinitif</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Agir sur les déterminants de santé rencontrés dans le milieu du travail (conditions de travail, rythme de travail, relations sociales) et des habitudes de vie (nutrition, conduites addictives, sommeil) <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les acteurs de la santé, de la santé au travail et les représentants de la branche professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Objectif opérationnel</u> : constituer un groupe de travail régional avec les acteurs relais et entreprises, informer sur les déterminants des maladies cardio-vasculaires du milieu du travail et les professionnels de santé : médecins du travail, médecins libéraux, spécialistes (cardiologues, phlébologues, angiologues, neurologues...) - Mobiliser les moyens de chaque partenaire pour atteindre les objectifs dans les entreprises (employeurs et/ou salariés) : <ul style="list-style-type: none"> ● DIRECCTE lors de ses contrôles dans les entreprises du secteur ● Médecins du travail auprès de l'employeur dans son tiers temps, actions collectives du SST, et avec le salarié dans le rapport singulier de la visite médicale ● ACT : actions collectives dans le secteur ● SISTE et ordre des médecins : prise en charge ● CODES : en lien avec les SST et du groupe de travail - Mettre en place une action co-construite et/ou co-animée entre acteurs de la promotion de la santé et la santé au travail, innovante sur la prévention des maladies cardiovasculaire en entreprise
--	---

Synthèse de la restitution des ateliers en groupe

Les 2 groupes ont ciblé le même secteur d'activités : **restauration / hébergement** et le même public prioritaire : **les femmes**, en suivant le même raisonnement.

- 1) La volonté de toucher un secteur d'activités le plus impacté par les risques cardiovasculaires : conduites addictives, travail posté de nuit / horaires atypiques (sommeil), stress, bruit... : **restauration/hébergement ou BTP**
- 2) Avoir un public où les femmes sont représentatives : le BTP est un secteur très masculin, le choix s'est donc porté sur le secteur de la **restauration/hébergement**
- 3) De plus, dans l'ensemble des actions présentées dans le dossier, aucune ne concerne le secteur de la restauration.

Les 2 groupes se sont positionnés sur les mêmes déterminants sur lesquels il est le plus opportun d'agir : **conduites addictives, nutrition et sommeil**.

Maintenant que la cible a été clairement identifiée, le diagnostic doit être affiné pour permettre au groupe de développer plus précisément un projet de prévention des maladies cardiovasculaires dans les entreprises du secteur restauration/hébergement, notamment sur le choix des entreprises en fonction de leurs modalités de fonctionnement et de la typologie des structures.

Chaque groupe est allé jusqu'à la définition des **objectifs du projet**.

Ces objectifs se divisent en 3 temps forts nécessaires au développement du projet :

- **une phase de concertation** avec la mise en place d'un groupe de travail avec la branche professionnelle concernée, les acteurs du champ de la santé au travail et de la santé publique. Mise en place plus ou moins d'une charte ou d'un référentiel d'engagement dans la démarche de prévention des risques cardiovasculaires (l'entreprise s'engage à mettre en place une démarche de prévention).
- **une phase de sensibilisation / information** sur le risque cardiovasculaire et ses déterminants à plusieurs niveaux : institutions (DIRECCTE, ARS, CARSAT...) Act méditerranée, CRES-CODES, SST, médecin libéraux (URPS), IPRP, Employeurs, CHSCT, RP, salariés...
- **une phase d'éducation à la santé en entreprise co-construite et co-animée** entre acteurs de la santé au travail et promotion de la santé

Au final, il semblerait que les **maladies cardiovasculaires soient banalisées et très mal connues**. Peut-être est-ce dû au fait qu'elles sont reliées à de multiples facteurs de risque qui touchent toutes les catégories de déterminants. Il est donc difficile de leur attribuer une cause bien précise.

Un besoin de **monter en compétences les acteurs de ce groupe de travail** sur les maladies cardiovasculaires a été exprimé.

De plus, il semblerait que la **fédération française des maladies cardiovasculaires** soit un acteur incontournable dans la mise en place de ce projet.

Afin d'affiner le diagnostic, dans la mesure du possible, Mme Nesa Florence de la CARSAT va essayer de se renseigner pour connaître **le nombre d'arrêt de travail dû aux maladies cardiovasculaires**.

Afin de trouver dans les TPE l'interlocuteur idéal qui pourrait être le relais de la prévention des maladies cardiovasculaires, une piste est à creuser du côté de la **loi Rebsamen qui instaure la mise en place d'une instance représentative pour les TPE** : les Commission paritaire régionale interprofessionnelle (CPRI) dans les entreprises de moins de 11 salariés.